34me Année — N° 12,162 | 5 Centimes — Ce Journal ne peut être crié — 5 Centimes | Mercredi 25 Novembre 1914

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET
Administration, Impressions et Annonces, TEL. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35
Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

REDACTEUR EN CHEF
J.-J. CASPAR-JORDAN
Téléphone : 14.80
Secrétaire Général : TH. VALLÉE
Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES
AU HAVRE..... Bureau du Journal, 112, boul[d] de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est seule chargée de recevoir les Annonces pour le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme	4 50	9 Fr.	18 Fr.
Autres Départements	6 Fr.	11 50	22 »
Union Postale	10 »	20 Fr.	40 »

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

DE L'OISE A LA MER DU NORD

Nous avons parcouru hier le front de bataille de la Moselle à l'Oise ; nous allons aujourd'hui, pour achever de rafraîchir nos souvenirs, suivre son prolongement qui s'est étendu peu à peu jusqu'à la mer du Nord, lui donnant ainsi à peu près la forme d'un angle droit. La suite logique des opérations nous permet d'envisager successivement trois régions : entre l'Oise et la Somme, entre la Somme et la Lys, enfin entre la Lys et la mer.

Entre l'Oise et la Somme, l'ennemi avait évacué toute la région, au lendemain de notre victoire de la Marne, jusque vers Noyon et Péronne. Dès le milieu de septembre le généralissime porta des troupes sur la rive droite de l'Oise pour essayer de prendre par revers les Allemands qui s'accrochaient sur la rive droite de l'Aisne. Comme il était à prévoir, l'ennemi s'efforça d'exécuter un mouvement tournant analogue contre nous et bientôt des forces importantes se heurtèrent dans cette région ; c'était le début de la fameuse bataille de Roye qui, commencée le 23 septembre, dura plusieurs semaines avec une intensité sans cesse renouvelée tandis que la bataille sur l'Aisne se calmait. Les Allemands usèrent là des forces considérables sans réussir à entamer nos lignes dont le front passe toujours aux environs de Ribecourt, Lassigny, Roye, Chaulnes et Breysur-Somme. (Les villages d'Andechy, Le Quesnoy et Parvillers dont il a été parlé ces derniers jours et où des combats ont repris se trouvent au Nord-Ouest de Roye. Lihons se trouve un peu à l'Ouest de Chaulnes.)

Ne pouvant percer nos lignes, l'ennemi devait essayer une fois de plus de nous tourner ; dès la fin de septembre on signale son apparition au Nord de la Somme où nous l'attendons entre Albert et Arras ; le 4 octobre la lutte battait son plein autour de cette dernière ville et quelques jours après le front de bataille s'étendait jusqu'à Armentières que menaçaient des masses de cavalerie allemande venant du Nord de Lille.

Un instant le sort parut nous être défavorable ; Lille occupée, l'ennemi avait réussi à s'étendre sur le front La Bassée, Estaires (sur la Lys), Bailleul, Hazebrouck et Cassel plus au Nord ; il dessinait ainsi un mouvement vers l'Ouest inquiétant pour notre flanc et pour nos défenses de Dunkerque ; la situation était d'autant plus critique qu'après la chute d'Anvers, les forces allemandes de Belgique venaient d'occuper Ostende (15 octobre).

Mais les troupes anglo-françaises du Nord sauvèrent la situation en occupant Ypres. menaçant ainsi les derrières de l'ennemi ; l'ennemi dut évacuer rapidement toute la rive gauche de la Lys et le front de bataille fut rétabli sur la ligne Arras, Lens, La Bassée, Armentières, qui est encore la ligne actuelle.

L'opération qui avait échoué entre La Bassée et Armentières fut renouvelée plus au Nord par les Allemands qui voulaient absolument tourner notre gauche et atteindre Dunkerque et Calais ; de notre côté, en nous opposant à ce mouvement nous remontâmes jusqu'à la mer du Nord qui nous mettait définitivement à l'abri d'un mouvement enveloppant et qui nous procurait le concours de la flotte anglaise. En ce qui concerne cette dernière partie de notre front, entre la Lys et la mer, nous avons eu la bonne fortune de recevoir par dépêche un extrait du Bulletin de l'Armée d'aujourd'hui même (25 novembre) qui expose la situation et que nous ne pouvons mieux faire que citer :

L'état-major allemand avait massé sur le front de la Lys à la mer quatre corps d'armée et deux armées comprenant ensemble quinze corps. Leurs chefs étaient : le kronprinz de Bavière, le général de Fabeck, le général de Demling et le duc de Wurtemberg. Des ordres trouvés sur les officiers morts ou prisonniers prouvent qu'il s'agissait d'une action décisive afin d'obtenir un résultat sur le théâtre occidental avant de se retourner contre l'adversaire de l'Est. L'empereur lui-même animait les soldats de sa présence. Il annonçait qu'il voulait être à Ypres le 1er novembre et y proclamer l'annexion de la Belgique.

Nous dûmes opposer aux ennemis des forces sinon égales, mais au moins suffisantes ; or au début d'octobre, l'armée belge sortait d'Anvers trop éprouvée pour participer à une manœuvre ; les Anglais quittaient l'Aisne pour le Nord, l'armée du général de Castelnau ne dépassait pas le Sud d'Arras ; celle du général Maudhuy se défendait du Sud d'Arras au Sud de Lille. Plus loin, nous avions de la cavalerie, des territoriaux, des fusiliers marins

Ces effectifs étaient insuffisants pour que le général Foch, appelé au commandement de l'armée du Nord, put briser la volonté de l'ennemi. Des renforts furent envoyés, ils arrivaient nuit et jour en chemin de fer. et parvinrent en temps utile. Quoique moins nombreux que l'ennemi, les Français animés par un admirable esprit, s'engagèrent dans la mêlée à peine débarqués et durant un mois firent front à l'ennemi.

Vers le 20 octobre, le front allait de Nieuport à Dixmude, puis s'éloignait vers l'Est en dessinant un vaste demi-cercle en avant d'Ypres ; il descendait ensuite vers le Sud de Messines à Armentières. Les Allemands tentèrent d'abord d'enlever Dunkerque et d'atteindre Calais ou Boulogne pour nous envelopper et couper les communications des Anglais avec la mer. Ils disposaient de toute l'artillerie lourde provenant d'Anvers. Dès le 5 novembre, l'attaque était repoussée et nous marchions vers l'Yser en refoulant l'ennemi qui avait réussi à passer sur la rive gauche et en noyant ses arrières-gardes sous l'inondation.

Ne pouvant pas nous tourner, les Allemands essayèrent de percer notre front. Ce fut alors qu'eut lieu une bataille acharnée autour d'Ypres. Ils lancèrent des masses profondes, sacrifiant de nombreux soldats pour un but qu'ils n'atteignirent pas. Nous avons repoussé pendant près de trois semaines des assauts précipités et frénétiques, et nous avons conservé notre front malgré de grosses difficultés résultant de sa forme circulaire.

Le 15 novembre, notre position devenait inexpugnable, grâce à l'armée de Belgique commandée par le général Durbal, aidée des armées des généraux Maudhuy et de Castelnau, constituant toutes les trois les armées placées sous la direction générale du général Foch.

Les pertes allemandes ont dépassé certainement cent vingt mille hommes. L'échec allemand, en outre de la déception humiliante qu'il cause à nos ennemis, nous donne une garantie efficace contre un retour offensif sur Paris.

Notre succès des Flandres continue, prolonge et consacre la victoire de la Marne. La gloire en revient aux chefs et aux soldats.

Après avoir passé en revue, comme nous venons de le faire dans nos derniers articles, l'ensemble des forces alliées, aussi bien sur nos frontières que sur le front oriental de la guerre, nous ne pouvions mieux terminer que sur ces mots de l'organe du ministère de la guerre qui évoque la gloire de nos armées , ce qu'elles ont fait nous est garant de ce qu'elles feront et nous envisageons l'avenir avec une pleine confiance.

CASPAR-JORDAN.

Un Raid audacieux d'Aviateurs Anglais

M. Churchill a déclaré lundi à la Chambre des communes que des aviateurs anglais ont survolé Friedrichshafen. Ils affirment avoir réussi leur mission et que les dégâts causés aux usines Zeppelin sont importants.

Seul, un aviateur blessé, le commandant Briggs, aurait été fait prisonnier.

Deux autres aviateurs ont pu regagner le territoire français, bien que leurs appareils aient été fortement endommagés.

***

C'est samedi que trois aéroplanes, pilotés par le commandant Briggs, le commandant Babington et le lieutenant Sippe, s'envolèrent du territoire français vers les usines Zeppelin. C'est à Friedrichshafen, sur la frontière suisse, que le comte Zeppelin a installé ses importants ateliers de construction et d'expériences.

Tous les pilotes, arrivés au-dessus de ces usines, descendirent sensiblement, exposés à un feu terrible de canons et mitrailleuses, et lancèrent leurs bombes suivant les instructions qu'ils avaient reçues.

Le commandant Briggs fut atteint par une balle, tomba, et fut conduit à l'hôpital comme prisonnier de guerre.

Les autres officiers ont pu regagner les lignes françaises, mais leurs appareils furent sérieusement endommagés par le feu de l'ennemi.

« Ce vol de 250 milles en Allemagne à travers un pays montagneux et dans des conditions atmosphériques difficiles, a déclaré M. Churchill, constitue, avec l'attaque, un brillant fait d'armes. »

Voici de nouveaux détails sur cet exploit :

Tout en décrivant des orbes au-dessus des hangars à dirigeables, les aviateurs jetèrent cinq bombes.

Une traversa le toit de l'usine des moteurs, causant des dégâts considérables, mais le Zeppelin, qui s'y trouvait près à partir pour la Belgique, ne fut pas atteint. Cinq hommes ont été tués, parmi lesquels un officier.

Une balle allemande perça le réservoir à essence de l'avion du commandant Briggs, ce qui provoqua sa chute. Celui-ci fut sérieusement blessé à la tête. A l'atterrissage, la foule se précipita sur lui. Elle l'aurait lynché sans l'intervention des soldats allemands.

Cette attaque audacieuse dura trente minutes et causa une grosse émotion à Friedrichshaven.

LA GUERRE

113e JOURNÉE

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Paris, 24 Novembre, 15 heures.

D'une façon générale, la situation n'a suhi hier aucune modification.

Sur la plus grande partie du front l'ennemi a manifesté surtout son activité par une canonnade intermittente, moins vive qu'avant-hier,

Çà et là, cependant, quelques attaques ont été particulièrement violentes, en Argonne, où nous avons gagné du terrain dans la région du Four de Paris.

Rien à signaler entre l'Argonne et les Vosges.

Une brume très épaisse a gêné d'ailleurs les opérations.

Bon état sanitaire des troupes.

Paris, 23 heures.

Journée relativement calme.

Canonnades intermittentes sur tout le front.

Quelques attaques dans l'Argonne, toutes repoussées d'ailleurs.

Official Report of the French Government

Nov. 24 - 3 p. m.

Generally speaking the situation has not changed yesterday.

On the greatest part of the front, the foe has especially shown its activity by intermittent cannonading, less violent than the day before yesterday.

Here and there, however, some attacks were particulary violent, in the Argonne where we have advenced, in the region of the Four de Paris.

Nothing to mention between the Argonne and the Vosges. The heavy fog has hindered the operations. The physical condition of the troops is good.

COMMUNIQUÉ RUSSE

Petrograd, 24 Novembre (officielle).

La série des nouvelles favorables parviennent du front entre la Vistule et la Warta.

On signale le recul des Allemands sur Strykow-Zgiers-Szadek-Zdunskawola-Woznicki.

On communique de l'armée du Caucase, en date du 22 novembre, que dans la direction d'Erzeroum, les avant-postes russes ont continué à repousser l'ennemi en bousculant une colonne turque. Ils ont capturé des caissons et un train de munitions.

Au Sud de Kara-Kilissa-Alaschkerl, on signale des engagements favorables aux Russes, dans diverses directions, contre les Kurdes, renforcés par des troupes régulières.

Nous avons défait les Turcs à Azerbridjan et dans la région du col de Khanesour, ainsi que dans les cols conduisant d'Oilman vers Kotour.

Au cours de ces engagements, nous avons capturé une partie de l'artillerie turque.

COMMUNIQUÉ ALLEMAND

(Nous ne publions les communiqués allemands qu'à titre documentaire et sous toutes réserves — nos lecteurs les redresseront d'eux-mêmes à l'aide des communiqués authentiques qui précèdent.)

Berlin, 21 novembre.

Dans l'ensemble aucun changement sur le théâtre occidental de la guerre. L'ennemi a montré une grande activité d'artillerie sur le front tout entier.

Sur le théâtre oriental les opérations se développent encore. Rien à mentionner en ce qui concerne la Prusse orientale. La poursuite de l'ennemi défait sur Mlava et Plock continue. Notre offensive à Lodz a progressé.

Dans la région à l'Est de Czestochowa nos troupes combattent aux côtés de nos alliés et ont gagné du terrain.

Pillards en Conseil de Guerre

Paris, 24 novembre.

Le premier Conseil de guerre juge 51 majors, médecins, diaconesses et ambulanciers allemands, accusés de pillage.

Une ambulance allemande était installée dans la caserne de Péronne, vers le 6 septembre. Le 15, les Français délogèrent les Allemands et capturèrent l'ambulance.

Amenés à Vincennes et fouillés, les prisonniers furent trouvés porteurs de nombreux objets, linge, vêtements, chaussures, montres et objets d'art dont la provenance fut établie au cours de l'instruction, notamment pour les statuettes trouvées en possession du sieur Rollin. Elles venaient du Musée de Péronne.

Rollin et les autres co-accusés déclarent à nouveau supposer que les objets ont été placés dans leurs bagages à leur insu par leurs ordonnances.

Les diaconesses affirment que les dames de la Croix-Rouge les ont autorisées à emporter du linge.

Après les plaidoiries de la défense qui donne lecture d'une lettre des sœurs de charité de Péronne remerciant les diaconesses des soins donnés aux blessés, l'audience est levée à 6 heures.

La suite à demain pour les témoignages.

Le Décret du 27 Octobre

Bordeaux, 24 novembre.

M. Poincaré a signé un décret suspendant jusqu'au 31 décembre l'application des paragraphes 2 et 3 de l'article 2 et le paragraphe 2 de l'article 3 du décret du 27 octobre, instituant transitoirement une procédure spéciale pour la présentation des effets commerciaux et leur recouvrement judiciaire contre le débiteur principal.

Cette suspension permettra au gouvernement d'examiner les vœux tendant à ce que le débiteur offrant à se libérer par des paiements partiels ne soit pas exposé à des poursuites.

La question des intérêts moratoires est aussi l'objet de certaines discussions.

LES EXPORTATIONS PROHIBÉES

Stockholm, 24 novembre.

Le gouvernement a interdit l'exportation des peaux, les fourrures exceptées. Il a également interdit l'exportation de l'or et de l'argent.

Rome, 24 novembre.

Un nouveau décret donne une longue liste des marchandises dont l'exportation est prohibée, et parmi lesquelles se trouvent tous les corps gras, les aciers, le fer, les minerais et les lainages.

Le Ministre de Belgique au Vatican

Rome, 24 novembre.

Le pape a reçu en audience solennelle le baron Derp, ministre de Belgique qui lui présenta ses lettres de créances.

Le baron Derp a visité ensuite le secrétaire d'Etat.

L'Emprunt autrichien a échoué

L'emprunt de guerre autrichien n'a pas réussi. Le gouvernement menace de faire un emprunt forcé. On assure que les grands magnats hongrois se sont abstenus de souscrire.

La Panique dans la Prusse Orientale

Le *Berliner Tageblatt* trace une lamentable tableau de l'exode des populations de la Prusse orientale qui pour la seconde fois ont abandonné leurs demeures et sont arrivées à Intersburg.

Il y a une semaine, 500 habitants seulement étaient restés à Gumbinen, mais ils se préparaient à partir.

Suivant une information de Schleswig des préparations sont faites dans le Schleswig-Holstein pour recevoir plus de 20,000 réfugiés de la Prusse orientale

Le *Daily Mail* apprend de Berlin que chaque nuit, dans les faubourgs, de nombreux placards sont apposés.

Ces affiches demandent la paix et contiennent certaines menaces.

La police s'empresse de déchirer ces placards, mais ils réapparaissent la nuit suivante.

Les autorités ne paraissent pas très soucieuses d'arrêter leurs auteurs, probablement parcequ'elles redoutent d'attirer, par le bruit causé, l'attention publique sur les sentiments qui s'expriment dans ces écrits publics.

La panique, d'autre part, augmente dans la Silésie méridionale où le bruit du canon, de Cracovie à Chenstochowa, est entendu journellement. Un grand nombre de réfugiés gagne l'Allemagne.

LE KRONPRINZ BATTU

Londres, 24 novembre.

Le *Daily Telegraph* publie une dépêche de Petrograd suivant laquelle le kronprinz a été encore battu.

Son armée qui, ces cinq derniers jours, menaçait Varsovie, a été sévèrement repoussée, et elle a perdu ainsi tout espoir d'entrer à Varsovie.

La Détresse de l'Armée autrichienne

Venise, 24 novembre.

Les récits de soldats blessés, de retour au Trentin, provenant de la Galicie et de la Serbie sont effrayants.

La plus grande détresse sévit parmi les troupes autrichiennes en campagne qui doivent se nourrir presqu'exclusivement de navets et de betteraves crus.

Les nouvelles recrues doivent se pourvoir elles-mêmes de leur équipement.

SOUS-MARIN ALLEMAND COULÉ

Londres, 24 novembre (officiel).

Un navire de guerre britannique a éperonné et coulé le sous-marin allemand *U-18*, près du littoral septentrional de l'Ecosse.

Nous avons sauvé trois officiers et vingt-trois marins.

ATTENTION AU "KARLSRUHE"

Londres, 24 novembre.

Une dépêche de New-York dit que les passagers du paquebot *Van-Dyck*, qui a été capturé par le croiseur allemand *Karlsruhe*, sont arrivés dans cette ville. Ils déclarent que ce croiseur a quitté le Sud de l'Atlantique pour se diriger vers le Nord et donner la chasse aux navires de commerce anglais.

Le comte von Issen, qui commande le *Karlsruhe*, estime que son navire peut tenir tête aux cuirassés anglais. Il a ordre de se réfugier dans un port des Etats-Unis, s'il était poursuivi par une force supérieure.

LES ALLEMANDS EN BELGIQUE

Amsterdam, 24 novembre.

On mande de Sluis au *Telegraaph* que des troupes fraîches marchent vers Ypres. De nombreux régiments sont envoyés de Bruges sur l'Yser.

Les inondations s'étendent à trois kilomètres à l'Est de Dixmude.

Des canonnières allemandes, armées de mitrailleuses, sont arrivées sur les côtes flamandes.

Il ne reste plus à Bruges et à Ostende que de petites garnisons. Les Allemands ont évacué les blessés qui étaient à Ostende samedi.

La typhoïde est signalée dans les hôpitaux de Bruges, Roubaix et Tourcoing.

Comment ils sont envoyés en avant

Une reconnaissance de cavaliers français a surpris dans un petit bois, à l'Est d'Ypres, trois compagnies d'infanterie allemande. L'un des officiers ennemis s'empressa de lever une crosse de fusil en l'air, en faisant signe qu'il se rendait. Des chasseurs cyclistes, informés, vinrent prêter main forte à la reconnaissance, afin d'emmener les trois compagnies allemandes, avec lesquelles se trouvaient une quarantaine d'officiers.

Les prisonniers mouraient littéralement de faim. Ils déclarèrent qu'ils avaient été obligés de se nourrir d'écorce d'arbres. Plusieurs affirmèrent que pour les forcer à avancer contre nos troupes, on plaçait derrière eux des mitrailleuses, prêtes à fonctionner contre eux s'ils s'avisaient de lâcher pied. Et la plupart demandèrent à être envoyés en captivité à Londres qu'ils ont un grand désir de voir.

LA FLOTTE ALLEMANDE

Des dépêches de Delfzyl (Hollande du Nord) annoncent qu'une activité extraordinaire règne dans la région avoisinant le port allemand d'Emden.

Suivant les pêcheurs qui croisent journellement près des eaux allemandes, une flotte allemande se prépare dans la mer du Nord pour une prochaine action.

Le prince Henry de Prusse, grand amiral de la flotte se trouvait à Emden dimanche.

Il a passé l'inspection des torpilleurs et des sous-marins.

Les Taubes sur Hazebrouck

Un de nos amis nous communique les renseignements suivants :

Vendredi dernier, à 9 h. 1/2 du matin, par un ciel très clair, alors qu'une foule considérable circulait dans les rues d'Hazebrouck à l'occasion du Conseil de révision, un taube survola à nouveau la ville. Plusieurs bombes furent lancées par l'aviateur. En tombant elles provoquèrent des détonations énormes. Après le premier moment d'émotion on constata que six bombes étaient tombées : deux aux abords du dépôt, une dans la rue des Prés, deux dans la rue des Hollandais, et une dans une pâture, située rue d'Hondeyhem.

Les bombes de la rue des Hollandais brisèrent les vitres et percèrent les portes de toutes les maisons des deux côtés de la rue à la hauteur de la maison Gombert.

Elles atteignirent trois personnes réfugiées à Hazebrouck ; deux furent blessées par les éclats aux jambes, au côté et aux bras.

Une troisième : Georges Desmeuvaux, ouvrier originaire de Mons-en-Barœul eut les deux bras presqu'entièrement enlevés et reçut un éclat en pleine poitrine, le malheureux ne tarda pas à succomber.

Les deux autres blessés ont été admis à l'hôpital, on espère qu'ils guériront.

Les Propagateurs de fausses nouvelles

Paris, 24 novembre.

Hier des nouvelles fausses concernant l'évacuation de certaines villes ont circulé à Paris. L'opinion publique a eu la sagesse de ne pas ajouter foi à ces bruits mensongers.

Le gouvernement militaire de Paris est d'ailleurs résolu à sévir avec la dernière rigueur contre ceux qui se livrent à ces manœuvres anti-françaises.

LA GUERRE A L'ALCOOL

Paris, 24 novembre.

L'Académie de Médecine a adressé au tzar sa respectueuse admiration pour la décision qu'il avait prise de supprimer dans ses Etats la fabrication de l'alcool, d'en interdire la vente et de fermer tous les dépôts de « volka ».

PLUS DE BIÈRE !

L'Allemagne est depuis quelques jours sous le coup d'une affreuse nouvelle qui, plus que les lenteurs d'une guerre qu'elle croyait être un jeu triomphal, que les échecs de ses armées, met son moral à une rude épreuve : elle est menacée d'être atteinte dans la bière.

La bière, en effet, est en danger : l'orge va faire défaut aux brasseurs allemands. Pour la fabrication de sa boisson brune ou dorée, l'Allemagne a besoin de soixante millions de quintaux d'orge. Or, elle ne produit que la moitié de ce qu'il lui faut. Les trente millions qui lui manquaient, elle les demandait à la Russie.

Il est bien évident que la Russie ne livrera pas à l'Allemagne l'orge qui lui est nécessaire ; d'ici quelques semaines, la fabrication de la bière sera gravement compromise. Les ressources locales seront vite épuisées, et comme elles ne pourront être renouvelées, la production sera réduite, et bientôt impossible ou à peu près.

Quel désastre pour l'Allemand ! Etre privé de ses énormes beuveries sera pour lui un rude châtiment. La brasserie est une partie de son existence. Si elle lui manque, il en sera tout démoralisé.

LE SERGENT MAGINOT

Ancien sous-secrétaire d'Etat à la Guerre

Le 9 novembre, le sergent, qui avait contribué, les jours précédents, en y entrant à la tête de ses hommes, à la reprise des villages de Maucourt et de Mogeville, voulut ce jour-là, afin de donner encore plus d'air à notre action, reconnaître un bois, le bois des Haies, qui passait pour être occupé en permanence par l'ennemi.

Avec une vingtaine d'hommes, rampant et se défilant, le sergent put longer, en s'en approchant jusqu'à 200 mètres, une des lisières du bois, sans essuyer le moindre coup de feu. A l'extrémité du bois, toujours en lisière, se trouvait une tranchée allemande ; le sergent voulut la reconnaître avec quelques hommes ; il put arriver jusqu'à elle, mais tout d'un coup, à vingt mètres dans le bois, il aperçut l'ennemi : une centaine de fantassins allemands qui attendaient en embuscade.

Une décharge nourrie flanquait immédiatement quatre des nôtres par terre ; c'est alors que le sergent, pour couvrir la retraite de ses hommes, s'arrêta, déchargeant son magasin sur l'ennemi qui s'avançait. deux des leurs tombèrent mortellement frappés. Aussitôt il reçut une première balle qui lui fracassa le tibia, il tomba, mais se releva aussitôt et, tirant les trois ou quatre balles qui restaient, put se replier une cinquantaine de mètres, malgré la grêle de projectiles que les Allemands faisaient pleuvoir autour de lui. Une seconde balle vint atteindre le sergent à la rotule ; il tomba de nouveau, mais parvint, en se traînant sur les mains, à gagner une grosse pierre derrière laquelle il put se dissimuler, retrouvant là cinq ou six survivants de notre petite troupe.

Il était à ce moment huit heures du matin ; jusqu'au soir, les Allemands ne cessèrent d'opérer des tentatives pour cerner la poignée d'hommes que nous étions. Quatre ou cinq fois il arrivèrent jusqu'à une quarantaine de mètres ; chaque fois ils durent se replier, perdant six ou sept des leurs.

Décidé, ainsi que ses hommes, à ne pas se laisser faire prisonnier, le sergent, ménageant ses munitions, ne fit tirer sur l'ennemi qu'à coup sûr. Enfin la nuit arriva ; les blessés encore capables de marcher quittèrent en se défilant avec moi le champ de bataille pour aller chercher du renfort. Le sergent Maginot, dont les jambes étaient immobilisées, resta avec deux hommes, le caporal B... et le soldat R... tous deux non blessés. Ces deux braves tentèrent alors de ramener le sergent ; ils commencèrent à le porter à tour de rôle en rampant pendant une centaine de mètres.

Ils essayèrent ensuite de la porter sur les crosses de leurs fusils ; finalement le sergent Maginot, par sa taille et son poids, — on sait qu'il mesure un peu plus de deux mètres — devenant impossible à porter. Ils durent le traîner par les mains. Ce dernier, malgré la douleur terrible qu'il endura t, ne perdit pas connaissance un seul instant, et lorsqu'arriva une section de renfort pour faire face à l'ennemi qui s'avançait de nouveau, il continuait à donner des instructions pour organiser la défense. On put enfin le mettre sur un brancard et conduit au village de Maucourt où il recevait seulement un premier pansement sommaire.

A 11 heures du soir, après un calvaire sans nom, le sergent Maginot entrait à l'hôpital de Saint-Nicolas, où ses blessures étaient soignées de toute urgence.

« J'en ai tué 3.000 avec ma pièce ! »

Un maréchal des logis d'artillerie conte, ainsi qu'il suit, la belle, bonne et prompte besogne accomplie par la pièce de 75 dont il est chef :

« Novembre. X... — Mon cher frère, la bataille continue. Nous avons devant nous, comme l'autre fois devant Nancy, la garde impériale. J'ai pénétré, de nuit, avec ma pièce, dans un patelin où l'infanterie elle-même ne pouvait pas passer. J'ai mis en batterie à 30 mètres d'une ancienne gendarmerie. Les Allemands avaient fait autour des retranchements, et dedans des meurtrières aux murs. Nous avons taillé les arbres qui empêchaient de tirer, et, à la pointe du jour, en 3½ coups de canon à obus explosibles, nous avons fait sauter la baraque. Après ça, il ne restait plus grand'chose.

» Mais les Boches, en se sauvant, nous fusillent. Il nous faut bravement atteler sous le sifflement des balles. Moment critique, car les tranchées allemandes sont à 1,000 mètres ! Nous n'en partons pas moins, non sans avoir donné un bon coup de dents au déjeuner lâché bien à regret par les Boches..

« Un autre fait : devant Briey, troisième jour, nous sommes repérés par des batteries allemandes de 105. Le feu ennemi commence en direction sur ma pièce. Nous voici, pour nous abriter, obligés de nous fourrer dans de grands trous. Vingt projectiles tombent à 10 mètres de ma pièce. Personne n'a de mal. Le capitaine découvre la section d'artillerie allemande. Nous ouvrons le feu sans discontinuer. Justement le capitaine nous annonce que nous avons démoli la section ennemie, quand un dernier projectile tombe à 3 mètres de ma pièce et sur la même ligne. On se redresse, noirs de poudre et couverts de terre. Mais pas de morts, pas même de blessures, sauf une égratignure à la main.

» Ensuite nous mettons en batterie à 800 mètres des Boches et nous faisons progresser l'infanterie, qui nous assure la possession des pièces allemandes. Nous allons les chercher le lendemain. Ça nous en fait déjà quatre de prises. Si toutes les batteries en font autant, il ne leur en restera pas !

» Si le sort veut que je meure — chose dont j'ai l'espoir que ça n'arrivera pas ! — tu pourras dire à mon père qu'avant de tomber, j'en ai tombé au moins trois mille avec ma pièce. Que chacun vende comme moi sa peau aux Allemands, elle leur coûtera cher ! Regarde dans les journaux : tu verras que notre 20e corps est cité chaque semaine à l'ordre du jour. »

EN TURQUIE

La Turquie a interdit à tout sujet de la Triple-Entente de quitter le territoire ottoman, sauf aux femmes et aux enfants âgés de moins de dix-huit ans.

LE HAVRE

Morts au Champ d'Honneur

M. Henri Morisse, de Fécamp, 34 ans, marié et père de quatre enfants, ayant encore quatre frères et un beau-frère devant l'ennemi, a été tué d'une balle au ventre. Il est inhumé à Suzanne, entre Brays et Péronne.

M. Gaston Conturier, instituteur-adjoint à l'école du Port, à Fécamp, gendre de M. Le Baleur, instituteur à Saint-Pierre-en-Port, qui a déjà eu un fils tué et l'autre blessé, a été tué d'une balle en pleine poitrine.

Les Prisonniers

Mme Rousset, demeurant rue Labédoyère, 28, qui depuis soixante-dix-sept jours n'avait pas reçu de nouvelles de son mari, soldat au 129e d'infanterie, vient d'être avisée par lettre qu'il est prisonnier de guerre à Quedlinburg.

Marcel Villain, demeurant rue de Montivilliers, 19, soldat au 21e d'infanterie, est prisonnier à Niederzwehren, près Cassel (Allemagne).

Légion d'honneur

Sont inscrits aux tableaux spéciaux pour la Légion d'honneur

Au grade d'officier :

Le général Eon, ancien commandant du 129e ; le commandant Chesnot, du 36e ; le colonel de Mac-Mahon, ancien lieutenant-colonel au 129e ; les lieutenants-colonels : Charpentier, du 224e ; Garçon, du 205e ; Vannières, du 329e.

Promotions

M. Beveraggi, adjudant au 119e régiment d'infanterie, est nommé sous-lieutenant et affecté au 349e régiment d'infanterie.

M. Guérin, officier d'administration de 3e classe (service de l'intendance), est nommé sous-lieutenant au 119e régiment d'infanterie.

Pour les Blessés Militaires

Au cours du dernier voyage, le paquebot *Rochambeau*, de la Compagnie Générale Transatlantique, des concerts ont été organisés à bord au profit de la souscription nationale pour les Blessés Militaires.

Une quête faite au cours de ces concerts a produit 409 fr. à l'aller et 641 fr. 20 au retour.

Appel de tous les réservistes et territoriaux

Par ordre du ministre de la guerre, tous les hommes, réservistes et territoriaux (classes 1893 à 1910 inclus) de tous corps ou services et de toutes divisions, renvoyés ou non, pas encore appelés, doivent rejoindre leurs dépôt immédiatement et sans délai. Ne doivent par conséquent, rester dans leurs foyers que les hommes en possession d'un titre de sursis, congé ou convalescence, ou de permissions régulières.

Vient de Paraître

Le *Dictionnaire de Pharmacie*, guide de la santé, illustré carte par la *Pharmacie Principale*, 28, place de l'Hôtel-de-Ville, et 2, rue Jules-Lecesne.

Réquisition des Automobiles

Avis aux Propriétaires

La Commission de réquisition (n° 3) des automobiles opérera au Havre, *aujourd'hui mercredi*, à 13 heures, à l'intersection des Boulevards François-Ier et de Strasbourg.

La Commission examinera les voitures de tourisme de 14 chevaux et au-dessus à carrosseries fermées (coupés, landaulets, limousines, conduites intérieures, etc...).

Les conducteurs devront être porteur de la carte grise afférente à la voiture.

La réquisition est obligatoire. Les propriétaires qui ne présenteraient pas leurs voitures s'exposeraient aux poursuites légales.

CAFÉ DE MALT KNEIPP
MAISON FRANÇAISE
P. MAUREL, Fabricant Propriétaire, à JUVISY.
Revient à 1 Centime la Tasse.
10c Ma (3503)

Pour les Réfugiés

Au premier décembre prochain, paraîtra une publication donnant les noms, prénoms, professions, domicile avant la guerre et domicile actuel, des personnes qui ont quitté la Belgique et le Nord de la France à la suite de l'invasion allemande.

Cette brochure a pour but de procurer à chacun le moyen de retrouver ses parents, amis, connaissances, éparpillés en France, en Angleterre et en Hollande.

Prière à chaque famille d'envoyer à M. Jos. Beck, imprimeur à Mont-Saint-Aignan (Seine-Inférieure), les noms, prénoms, professions, adresses avant la guerre et les adresses actuelles avec 50 centimes en timbres-poste. Chaque souscripteur recevra gratuitement la brochure contenant ses noms et adresses et ceux des évacués.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 26 de ce mois.

Exemple d'inscription : Joseph Beck, imprimeur, et sa famille, de Liège, actuellement chemin de Clères, 13, Mont-Saint-Aignan, près Rouen.

Avis

Les personnes désireuses de faire don de vêtements chauds pour les soldats belges sont instamment priées de les adresser à M. Giffroid, directeur du Magasin central d'habillement de l'armée belge, à Calais. Des ordres sévères ont été donnés par le ministre de la guerre pour que les effets et objets en question soient expédiés au front dans le plus bref délai possible. Le directeur précité accusera réception, par une carte de service, de tout envoi qui lui sera fait.

Vente de Chevaux réformés

Une vente publique aux enchères de onze chevaux réformés, provenant du corps expéditionnaire anglais, aura lieu à Rouen, place du Boulingrin, le 1er décembre 1914, à deux heures de l'après-midi.

M. MOTET DENTISTE, 52, r. de la Bourse 17, r. M.-Théâtre

Un Réserviste tamponné par un train

Lundi soir, vers neuf heures, un soldat d'un régiment de territoriale, détaché à la garde des voies du chemin de fer, près du passage à niveau du boulevard de Graville, a été tamponné par une locomotive. Lorsqu'on le découvrit, le malheureux avait son fusil près de lui. Il était mort, étendu sur le dos et portait une large fracture à la boîte crânienne par laquelle la cervelle s'était échappée.

C'était un nommé Sénateur-Samson Deschamps, né le 17 septembre 1875 à Gonzeville, et demeurant à Radepont, près de Fleury-sur-Andelle. Il était marié et père de six enfants.

Deschamps avait pris son service à quatre heures avec un nommé Teinturier. Vers cinq heures et demie, au moment de la relève de la garde, les deux hommes s'étaient rapprochés du passage à niveau de Graville pour aller à la rencontre des soldats qui devaient les remplacer.

Tandis que son camarade rentrait au poste pour manger sa soupe, Deschamps s'attarda sur la voie. Mais ne le voyant pas revenir, Teinturier avertit son caporal et tous deux se mirent à la recherche de Deschamps. On ne devait retrouver son corps que vers huit heures du soir.

OBSÈQUES DE SOLDATS

Les obsèques du soldat de 2e classe Taillibert (Armand), du 290e régiment d'infanterie, 23e compagnie, né le 26 avril 1884, à Coings (Indre), auront lieu le 25 novembre, à 9 heures du matin, à l'Hôpital temporaire n° 4 (Massillon).

Les obsèques du soldat Cananville (André), du 156e régiment d'infanterie, domicilié à Lesmond (Aube), auront lieu le mercredi 25 novembre, à 10 h. 1/2 du matin, à l'Hospice Général, rue Gustave-Flaubert, 55 *bis*.

FAITS DIVERS LOCAUX

— Lundi soir, vers onze heures, un sergent anglais Joseph O. Hagan, passait rue Fontenelle, lorsqu'un individu sortit du couloir de l'immeuble n° 10 et lui porta un coup de bâton sur la tête. Il lui vola ensuite sa casquette et un pli qu'il devait porter à un officier. Une enquête est ouverte pour retrouver ce malandrin.

— Alors qu'il venait de voter une paire de chaussure sur le quai de la Plata, au préjudice de l'armée anglaise, un nommé Désiré Hegron, âgé de 39 ans, journalier, demeurant rue Bazan, 45, fut arrêté lundi soir, vers onze heures, par un soldat. Procès-verbal lui a été dressé.

— Le préposé des Douanes Bataille a surpris lundi après-midi, vers quatre heures, deux individus, René Hauville, âgé de 19 ans, charretier, demeurant rue d'Après-Manneville, 32, et André Basille, âgé de 17 ans, charretier, demeurant rue Saffren, 31, qui tentaient de voler six kilos de café vert au préjudice de M. Dupuy, négociant. Ils ont été mis à la disposition de M. Jenot, commissaire de police de la 6e section.

— Le nommé Roger Lebas, âgé de 17 ans, électricien, demeurant chez ses parents, rue Louis-Philippe, 58, chasse à sa manière. Vers deux heures, lundi après-midi, il abattit, à l'aide d'une fronde, un pigeon qui picorait sur le boulevard de Strasbourg et l'emporta. Procès-verbal lui a été dressé.

— Alors qu'il sortait du débit Le Cam, 52, rue d'Arcole, lundi matin, vers onze heures et demie, le nommé Edouard Le Goz, âgé de 19 ans, demeurant rue d'Arcole, 29, a été frappé d'un coup de couteau à la joue droite par un individu jusqu'alors resté inconnu. Le Goz était accompagné par André Gallais et François Pochat qui ne purent, ni l'un ni l'autre, fournir d'indication sur l'identité du coupable.

Le blessé fut d'abord conduit chez M. Rebour, pharmacien, qui, devant la gravité de la blessure, conseilla l'entrée du blessé à l'Hôpital Pasteur. Une opération fut tentée dans cet établissement, mais elle ne put empêcher une violente hémorragie de se produire, de sorte que l'état du blessé est devenu très grave.

Une enquête est ouverte par M. Jenot, commissaire de police, qui n'a pu encore obtenir d'indication précise sur l'identité de l'agresseur. Le service de la Sûreté s'occupe également des recherches.

— M. Louis Dhaine, journalier, âgé de 18 ans, demeurant rue des Drapiers, passait, vers neuf heures, dans la rue Bazan, lorsqu'il s'arrêta pour demander du feu et allumer sa cigarette à deux individus qu'il ne connaissait pas. Mais l'un de ces deux hommes lui porta un coup de tête et un coup de poing, tandis que l'autre s'emparait de son portemonnaie contenant 17 francs. Une enquête est ouverte.

Droguerie-Couleurs
A. PIMARE & Cie
14, place des Halles-Centrales — LE HAVRE — Téléphone : 520
Extrait de Javel.
Cristaux de Soude.
Chlorure de Chaux pour blanchiment.
Alcool dénaturé.
2js—» (3514)

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel du Havre

Audience du 24 Novembre

Présidence de M. Tassard

Un soir qu'il avait l'âme pleine de rêves poétiques et le cœur débordant d'amour, un marin norwégien nommé Moë, rencontrait la fille Rosalie Penter, âgée de 31 ans.

Le brave matelot s'éprit de la demoiselle et accepta l'hospitalité qu'elle lui offrit avec un sourire.

Les deux amants, bras dessus, bras dessous, se rendirent donc dans une chambre sise au 41 de la rue Bazan où l'idylle se termina comme elle avait commencé, c'est-à-dire un peu... brusquement.

En effet, alors que notre marin s'efforçait de dépeindre sa flamme, un individu, Gustave Capron, 25 ans, faisait irruption dans la pièce. Se faisant passer pour agent de mœurs, il expulsait brutalement l'amoureux qui se retrouva sur le trottoir, mais ne retrouva plus son porte-monnaie qui contenait une somme de cent quarante francs environ.

Comprenant qu'il avait été entôlé, Moë n'eut d'autre ressource que de porter plainte.

La fille Penter et son amant arrêtés, venaient hier se défendre devant les juges.

Grâce à une adroite intervention de Mme Denis Guiliot et Jeanequin qui mirent à profit le défaut de preuves précises — le marin étant maintenant absent du Havre — les deux inculpés bénéficièrent du doute et d'un acquittement pur et simple.

***

Georges Lapert, 58 ans, journalier à Saint-Léonard, près de Fécamp, avait remarqué que M. Deneuve, cultivateur dans la commune, avait dans sa cour des poules superbes et dans son verger des poiriers chargés de fruits appétissants.

Lapert ne tarda pas à succomber à une tentation coupable. Il imagina d'attirer les volailles au moyen d'appâts. Les poules, gourmandes, « mordirent à l'hameçon », — c'est le cas de le dire, car les appâts en question étaient attachés à des crochets retenus par des ficelles.

Notre ingénieux voleur « pêchait » ainsi les poules de son voisin !

Quant aux poires du verger, Lapert les « attirait » également au moyen de ficelles...

Mais le truc fut bientôt éventé par M. Deneuve et plainte fut déposée contre le trop habile pêcheur à la ligne.

Une perquisition fut opérée au domicile de Lapert, on découvrit divers engins qui dissipèrent tous les doutes.

Le Tribunal a pensé qu'il fallait récompenser les petits talents de l'inventeur par un séjour d'un demi-mois à l'Hôtel de la rue Lesueur et en prononçant l'admission des lignes et collets, trouvés lors de la perquisition, au « Musée du Crime ».

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — *Téléphone n° 220.*

Mercredi 25 courant, à 8 h. 3/4 du soir, Réunion du Conseil d'Administration.

Cours Techniques Commerciaux
Cours du Mercredi

Droit Commercial (Prof. M. Eude, Avocat), 1re Année, de 8 h. 1/4 à 9 h. 1/4 ; 2e Année, de 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 (tous les 15 jours).

Cercle d'Etudes Musicales. — Ce soir, à 8 h. 45, répétition générale.

Communications Diverses

Service des Eaux. — *Arrêt d'eau.* — Pour branchements d'abonnés, les conduites d'eau seront fermées aujourd'hui mercredi, aux heures ci-après et pendant quelques heures :

Rue du Grand-Escalier et rue Escarpée, à 10 heures du matin, et rue Casimir-Périer à 2 heures du soir.

TIRAGES FINANCIERS
Du 23 Novembre 1914

Crédit Foncier de France
Communales 1912

Le numéro 1.833.238 est remboursé par 100.000 francs.

Le numéro 1,664,605 est remboursé par 10,000 francs.

Les 12 numéros suivants sont remboursés chacun par 1,000 francs :

138.128	288.192	1.356.818	1.468.077
171.130	331.704	1.376.981	1.471.261
185.174	1.026.777	1.431.410	1.939.564

Les 100 numéros suivants sont remboursés chacun par 500 francs :

15.085	117.928	794.393	1.214.892	1.558.981
20.746	421.699	801.210	1.217.292	1.604.082
45.758	435.542	8 3 1 9	1.251.470	1.631.332
49.839	452 488	832.357	1.259.553	1.646.886
51.226	454.785	832.378	1.271.424	1.659.651
80.900	460 707	853.447	1.283.678	1.683.378
91.319	478.427	895.102	1.284.858	1.685.424
107.465	489.367	899.548	1.352.514	1.712.074
107.808	497.781	908.762	1.386.785	1.737.086
117.489	509.418	962.959	1.389.858	1.740.171
158.254	519.145	986.074	1.403.354	1.759.873
166.877	532.125	1.013.666	1.416.145	1.766.349
221.216	554.336	1.017 867	1.429.075	1.800.885
233 891	626.620	1.070.396	1.445.373	1.814.496
241.852	678.887	1.081.783	1.457.426	1.822.083
253.809	691.145	1.087.505	1.482.100	1.918.711
331.811	707.857	1.109.801	1.496.945	1.949.496
332.781	720.779	1 118.629	1.516.604	1.959.506
353.789	727.636	1.137.128	1.530.102	1.966.381
375.277	782.061	1.170.324	1.545.290	1.991.709

ÉTAT CIVIL DU HAVRE

NAISSANCES

Du 24 novembre. — Georgette MOUTIER, rue Frédéric-Bellanger, 71 ; Alexandre LE DISER, boulevard Amiral-Mouchez, 44 ; Adrienne ROSE, rue Hilaire-Colombel, 29 ; Félix MARGATTÉ, place de la Gendarmerie, 23 ; Marthe MONTIER, rue Boïeldieu, 29 ; François DANTEC, quai d'Orléans, 97 ; Robert AUSSEIL, Caserne des Douanes ; Maurice MAHÉ, rue d'Arcole, 11.

Le plus Grand Choix
TISSANDIER
3, Bd de Strasbourg (tél. 95)
VOITURES den. 35 fr.
Bicyclettes "Touriste" entièrement équipées à 165'

DÉCÈS

Du 24 novembre. — Fernand DELAUNAY, 19 ans, journalier, rue Hélène, 109 *bis* ; Denise LE GALLOU, 5 jours, rue Lemaistre, 39 ; Raymond MOTELAY, 7 mois, rue Saint-Jacques, 9 ; LE GUEN, mort-né masculin, rue Hilaire-Colombel, 18 ; Auguste ROQUET, 70 ans, sans profession, à l'Hospice ; Marie LE MAOU, épouse BOLÉAT, 63 ans, sans profession, à l'Hospice ; Victorine MARGUERITTE, 25 ans, sans profession, rue Jules-Masurier, 3 ; Léopold CARDON, 42 ans, chaudronnier, rue Du-Couëdic, 7 ; Edouard ANFRAY, 61 ans, journalier, rue de Montivilliers, 58 ; Arthur SATIS, 41 ans, boulanger, rue de Metz, 19.

MILITAIRES

André CANANVILLE, 21 ans, soldat au 156e infanterie, domicilié à Lesmont (Aube), Hospice Général ; Armand TAILLIBERT, 31 ans, soldat au 23e infanterie, domicilié à Saint-Maur (Indre), hôpital n° 1.

Spécialité de Deuil
A L'ORPHELINE, 13-15, rue Thiers
Deuil complet en 12 heures
Sur demande, une personne initiée au deuil porte à choisir à domicile
TÉLÉPHONE 83

Mort au Champ d'Honneur

Mme Paul COISY, sa veuve ;
M. Maurice COISY ; *Mlle Suzanne COISY*, ses enfants ;
Mme Veuve COISY, sa mère, *ses Enfants, Petits Enfants* ;
la Famille et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Paul-François COISY

Soldat au 74e Régiment d'Infanterie

décédé à l'Hôpital de Gueux, près Reims, à la suite de ses blessures,

Et vous prient de vouloir bien assister au service qui aura lieu le vendredi 27 novembre, à neuf heures du matin, en l'église de Notre-Dame-de-Bon-Secours, sa paroisse.

Graville-Sainte Honorine.

(3627z)

Société de Secours Mutuels de Sainte-Adresse

Mort au Champ d'Honneur

Les membres de la Société sont priés de bien vouloir assister au service religieux qui sera célébré le jeudi 26 novembre, à neuf heures du matin, en l'église de Sainte-Adresse, à la mémoire de

Monsieur Maurice BELLENGER

Caporal au 37e régiment d'infanterie

tué à l'ennemi, au combat d'Hébuterne.

Le Président : E. GUERLIN.

Prière de se munir de l'insigne. (3629)

M. et Mme Alfred AUBOURG, ses parents ; *leurs Enfants, Petits-Enfants, et la Famille* ; *M. le Curé de Bléville* ; *MM. BUSCH et MUNDLER, et les Amis*, ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Charles AUBOURG

Sergent au 76e d'infanterie

tué à l'ennemi le 22 septembre dernier, dans sa 24e année, et vous prient d'assister au service funèbre qui sera célébré le jeudi 26 courant, à 8 heures du matin, en l'église de Bléville, pour le repos de son âme. (3622z)

M. Elisé JOURDAIN ;
M. et Mme BÉNARD et leur Enfant ;
M. et Mme ISAAC ;
M. Alphonse JOURDAIN, soldat au 156e ;
M. et Mme Ernest JOURDAIN et leur Fille ;
M. et Mme DELALANDE et leurs Enfants ;
Les Parents et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri JOURDAIN

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, décédé le 23 novembre 1914, dans sa 19e année, muni des sacrements de l'Eglise.

Et vous prient de bien vouloir assister à ses convoi et inhumation, qui auront lieu le 25 novembre 1914, à deux heures de l'après-midi.

On se réunira au domicile mortuaire, *Café des Fleurs*, rue de la République, à Bléville.

Il n'y aura pas de lettres de faire-part le présent avis en tenant lieu.

(3626)

M. J. CHAILLOU, son mari
Mlle Cécile CHAILLOU et M. Marcel CHAILLOU, brigadier au 43e d'artillerie, aux armées, ses enfants ;
Mme veuve CHAILLOU, sa belle-mère ;
Les Familles LEFÈBURE, GAZON, PAIN, LEVAVASSEUR, CHAILLOU, MALANDAIN, AVENEL, DESCHAMPS, MOUSSET, BLONDEL et LECORDIER,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marguerite-Augustine CHAILLOU
née GAZON

décédée le mardi 24 novembre, à cinq heures du matin, dans sa 48e année, munie des sacrements de l'Eglise,

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation qui auront lieu le jeudi 26 novembre, à huit heures et demie du matin, en l'église de Sanvic, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 73, rue de la Cavée-Verte.

L'inhumation aura lieu au cimetière Sainte-Marie.

Priez Dieu pour le repos de son Ame !

Vous êtes instamment priés de bien vouloir considérer le présent avis comme une lettre d'invitation. (3625)

M. et Mme MARGUERITTE, Mlles Maria MARGUERITTE et Augustine MARGUERITTE, la Famille et les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mlle Victorine-Victoire-Rosalie MARGUERITTE

leur fille, sœur, parente et amie, décédée le lundi 23 novembre 1914, à 7 heures du soir, dans sa 26e année, munie des Sacrements de l'Eglise,

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu le 26 courant, à 7 h. 1/2 du matin, en l'église Notre-Dame.

On se réunira au domicile mortuaire, 3, rue Jules-Masurier

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(3623z)

Vous êtes prié de bien vouloir assister aux convoi, service et inhumation de

Eugène-Albert-René HÜE

décédé le 24 courant 1914, à l'âge de 1 an,

Qui auront lieu le jeudi 26 courant, à trois heures et demie du soir, en l'église Saint-Augustin, sa paroisse.

On se réunira au domicile mortuaire, 213, boulevard Amiral-Mouchez.

De la part de :

M. et Mme HUE, ses parents ; *Mlle Suzanne VIGER*, sa sœur ; *M. et Mme HUE, M. et Mme LEGRAS*, ses grands parents ; *M. et Mme Albert HUE, M. et Mme VALLIN, M. et Mme KERNEIS, M. et Mme LEPAINTEUR*, ses oncles et tantes ; *M. et Mme Ernest HUE, Mlles Marguerite et Georgette VALLIN* ; *Mlles Louise, Denise, MM. Charles et Pierre KERNEIS* ; *Mlle Marguerite et M. Marcel LEPAINTEUR* ; *Mlles Germaine et Henriette HUE*, ses cousins et cousines ; *la Famille et les Amis*.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu.

(3635)

MM. Jules et Camille OSBERT, ses enfants ;
M. et Mme Victor JANOT et leurs Enfants ;
M. et Mme Auguste JANOT et leurs Enfants ;
M. et Mme Pierre CORRE, née JANOT, et leurs Enfants ;
M. et Mme Armand BÉROISSARD, née JANOT, et leurs Enfants ;
M. et Mme Georges GANDON, née JANOT, et leurs Enfants ;
M. et Mme Charles GALLAIS et leurs Enfants ;
Et les Familles OSBERT et PHILIPPE, et tous les Amis,

Ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Veuve OSBERT
née Marthe JANOT

leur mère, sœur, belle-sœur, cousine et amie, décédée le 23 novembre, dans sa 25e année, à l'Hospice Général,

Et vous prient d'assister à ses convoi, service et inhumation, qui auront lieu à l'Hospice Général, le 26 novembre, à huit heures et demie du matin.

Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitation, le présent avis en tenant lieu

(3637z)

M. et Mme PLUM, ses père et mère ; *Mlle Magdeleine PLUM*, sa sœur ; *Mme H. ZEVORT*, sa grand'mère, *et la Famille* remercient les personnes qui ont bien voulu assister à la messe de requiem et témoigner leurs sympathies à l'occasion du décès de

Gaston-Fernand PLUM

Brigadier au 2e d'Artillerie

Mme veuve LECROQ ; *M. Georges LECROQ* ; *M. et Mme DUPARC et leur Fils* ; *Mlle Lucie LECROQ*, remercient les personnes qui ont bien voulu assister aux convoi, service et inhumation de

Eugène-Lucien LECROQ

Soldat au 129e

Compagnie Normande de Navigation à Vapeur

Novembre	HAVRE	HONFLEUR
Mercredi.. 25	13 45 — — —	16 » — — —
Jeudi 26	14 45 — — —	16 45 — — —
Vendredi.. 27	7 » 16 45 — —	8 45 17 » — —

Novembre	HAVRE	TROUVILLE
Mercredi.. 25	8 » 14 45 — —	9 30 16 » — —
Jeudi 26	8 » 14 45 — —	9 30 16 » — —
Vendredi.. 27	8 » 15 30 — —	9 30 16 45 — —

Novembre	HAVRE	CAEN
Mercredi.. 25	13 » — — —	12 15 — — —
Jeudi 26	13 30 — — —	13 30 — — —
Vendredi.. 27	— — — — —	— — — — —

En cas de mauvais temps les départs peuvent être supprimés.

AVIS DIVERS

Les petites annonces **AVIS DIVERS** *maximum six lignes sont tarifées* **2 fr. 50** *chaque.*

RISQUE DE GUERRE
Couvert
SANS AUCUNE SURPRIME
ni formalité préalable par le contrat
D'une importante **Compagnie Française d'Assurances-Vie.**
Pour s'assurer de suite, s'adresser au Havre, à MM. DUFAU, 53, rue de Paris Tél. 0.81 ; D'OZOUVILLE, 7, rue du Champ-de-Foire (Tél. 7.84).
22.23.24.25 (3573)

POUR LES ÉVACUÉS
FAMILLE donnerait Bonne Pension pour 2 fr. par jour. Chambres confortables, électricité. Centre de la ville.
Prendre l'adresse au bureau du journal. (3626z)

Soutenez l'industrie française
LA LAMPE "Z"
QUI EST FABRIQUÉE EN FRANCE PAR DES OUVRIERS FRANÇAIS ET AVEC DES CAPITAUX FRANÇAIS
EST INCASSABLE et NE NOIRCIT PAS
Elle est vendue dans toutes les bonnes maisons et c'est votre intérêt de l'exiger
Envoi franco sur demande de nos Catalogues de Lampes et d'Appareils spéciaux pour leur utilisation
SOCIÉTÉ LACARRIÈRE
48, Rue de la Victoire, PARIS

CIDRES NOUVEAUX
92 DÉPOTS
Gde CIDRERIE HAVRAISE
187, Bd Amiral-Mouchez
Téléphone 12.67
22.25.28a 2.5.9 12 16d (3538)

EPICERIE DU ROND-POINT
N. MAILLARD
174, cours de la République, 174, Havre
Réouverture Mercredi, 25 Novembre
Nous protestons énergiquement à nouveau contre les **bruits absolument stupides** qui certainement ont été reconnus faux, car toute personne intelligente n'aurait pu accepter ces **prix dérisoires**.
Nous espérons retrouver nos clients. Nous les servirons comme par le passé, à des prix et qualité défiant toute concurrence.
24.28 (3610)

Perdu BRACELET-MONTRE argent niellé, entre l'avenue des Ursulines et le Temple protestant de la rue du Lycée. Le rapporter au bureau journal. — Récompense. (3620z)

ON DEMANDE un jeune Homme de 17 ans environ, pour les courses et le nettoyage. Bonnes références exigées. S'adresser au bureau du journal. (3634)

ON DEMANDE HOMME pour le travail de brassage. Prendre l'adresse au bureau du journal et se présenter de 2 heures à 3 heures. (3641)

ON DEMANDE Bons Monteurs électriciens, munis de références. Jeune Homme, 15 à 16 ans, pour Nettoyages et Courses. Prendre adresse au journal. (3642)

ON DEMANDE DE SUITE de Bons Charretiers-Vidangeurs pour la ville et la campagne. — R. AUVRAY & Cie, 24, rue de la Comédie. 23.26 (3616)

ON DEMANDE Un Jeune Homme de 17 ans, fort et sachant aller à bicyclette. Bonnes références exigées. S'adresser, AGENCE CASTELAINE, 3, rue de la Bourse.

ON DEMANDE UN COMMIS D'ÉCURIE Et des Hommes pour Travailler aux Abattoirs
S'adresser boulevard de Graville, 20. (3631z)

ON DEMANDE COMMIS ÉPICIER De 16 à 18 Ans
S'adresser au bureau du journal. (3628z)

ON DEMANDE GARÇON CHARCUTIER
Maison Périer, 264, rue de Normandie (3638z)

JEUNE BELGE réformé, sérieux ayant fait études supérieures, demande Place dans banque, industrie, maison de commerce ou chez avocat ou notaire. — Ecrire A. C. bureau du journal. (3633z)

AIDE COMPTABLE 16 à 17 ans. est demandé de suite. Ecrire aux initiales L - 136, au bureau du journal. — *Ne pas joindre de timbre pour réponse.* 24.25 26

MONSIEUR 34 ans, non mobilisable, demande place d'encaisseur, peut fournir caution. Prendre adresse bureau du journal. (3636z)

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR
Réfugié belge, bien au courant des travaux de maçonnerie et béton armé, demande place chez architecte ou entrepreneur. Ecrire au bureau du journal aux initiales A. G. 10. (3630z)

ON DEMANDE une BONNE de 18 à 20 ans, de préférence sachant servir au débit. Prendre l'adresse au bureau du journal. (3618z)

Perdu BRACELET-MONTRE argent niellé, entre l'avenue des Ursulines et le Temple protestant de la rue du Lycée. Le rapporter au bureau journal. — Récompense. (3620z)

ON DEMANDE une forte BONNE à tout faire sachant faire la cuisine. S'adresser au bureau du journal. (3621z)

ON DEMANDE Pour Hôtel une Femme de Chambre sachant servir à table. Prendre l'adresse au bureau du journal, (3643z)

ON DEMANDE une Jeune Femme ou Jeune Fille libre, pour Ménage, de 8 h. à 4 h. du soir, le samedi toute la journée et connaissant les services bourgeois. Se présenter de 2 à 4 h. — S'adr. bureau du journal. (3609z)

JEUNE DAME ANGLAISE Université de Londres donne des Leçons et Conversation. S'adresser rue Racine, 35, 1er étage. (3631)

DAME professeur français, demande échanger leçons français contre conversation anglaise. Ecrire M. L. 10, au bureau du journal.

VEUVE *sans enfants* DEMANDE PLACE chez Monsieur seul ou Dame seule, ou ménage pour une partie de la journée. *Connaissant Ménage et Cuisine* Prendre l'adresse au bureau du journal. 3639z)

DAME connaissant l'anglais, désire place dans restaurant ou hôtel, comme Interprète ou Femme de chambre. Ecrire aux initiales E. B., au bureau du journal. (3619z)

Monsieur cherche Pension bonne cuisine bourgeoise, dans maison privée honorable, avec Chambre confortable, chauffée. Ecrire A. C. 31, bureau du journal. (3611z)

Ménage belge réfugié, deux personnes, désire Chambre et Cuisine *meublées*, dans maison honnête et très propre Prix environ 40 francs. Ecrire aux initiales M. M., bureau du journal. (3615z)

A VENDRE AUTOMOBILE de Ville en très bon état d'entretien. — S'adresser au SECRÉTARIAT de la Cie Générale Transatlantique. *Prix modéré.* »—2js (3017)

A LOUER Gentil Appartement meublé de 3 pièces, avec installation complète dans maison moderne, Prendre adresse au bureau du journal. (3632z)

A LOUER POUR NOEL PROCHAIN GRAND MAGASIN avec logement de gardien, situé au Havre, rue Lavoisier, nos 12 et 14. Cabinet de MM. ROUSSELIN et NOQUET, 22, rue de la Bourse. 24.27.26

AVIS UTILE
Le véritable Cataplasme de l'ex Curé de Honfleur guérit Rhumatisme, Sciatique, Maux de reins, Toux, Bronchite, etc. Cinquante ans de succès, des milliers de guérisons ont prouvé son efficacité. Pour le recevoir franco, envoyer mandat de 0 fr. 80, pharmacie GUILLOUET, 191, rue de Normandie, le Havre.
Me (5856)

HAVRE
Imprimerie du journal *Le Havre*
35, rue Fontenelle.
Administrateur-Délégué-Gérant : O. RANDOLET

Vu par nous, Maire de la Ville du Havre, pour la légalisation de la signature O. RANDOLET, apposée ci-contre